



INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2020 /2021

Classe demandée :

Maternelle PS MS GS
Elémentaire CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Enfant

Nom : _____ Prénoms : _____

Sexe : Masculin Féminin

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ ()

Responsables légaux de l'enfant

Situation familiale

Célibataire Concubinage Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Mode de garde en cas de séparation ou divorce

Garde exclusive : Mère Père Garde alternée : Oui Non

PÈRE / MÈRE

Nom d'usage : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél fixe/mobile : _____

@ : _____

Profession : _____

Tél pro : _____

Autorité parentale : OUI NON

PÈRE / MÈRE

Nom d'usage: _____

Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél fixe/mobile : _____

@ : _____

Profession : _____

Tél pro : _____

Autorité parentale : OUI NON

Nourrice éventuelle

Nom / Adresse / téléphone : _____

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant

Nom / Prénom	Lien de parenté avec l'enfant	Téléphone

Frères et sœurs scolarisés ou non

Nom / Prénom	Sexe	Date et lieu de naissance	Ecole

Autres renseignements

Médecin traitant – Nom + Téléphone : _____

Problème de santé : _____

P.A.I. : Oui Non (Si oui, le dossier doit être signé par les différentes structures et remis dès le jour de la rentrée)

Déjeunera à la cantine : Oui Non Régulièrement (4j / semaine)
Occasionnel

Utilisera le car scolaire : Oui Non Matin Soir Arrêt : _____

Utilisera les services des PEP28 (périscolaires) Oui Non

Si Oui : Matin Soir L M M J V

Pièces à fournir OBLIGATOIREMENT lors de l'inscription

UNIQUEMENT les copies des documents suivants :

- Livret de famille (pages parents + enfants)
- Justificatif de domicile de – de 3 mois. Si domicile chez un tiers : justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + 1 attestation sur l'honneur en tant qu'hébergeur + 1 copie de sa CNI
- En cas de séparation ou de divorce : la photocopie du jugement de divorce ou de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale + autorisation de la scolarisation de l'autre parent.
- Carnet de santé : pages vaccinations
- Certificat de radiation de l'ancienne école (obligatoire pour inscription avant la rentrée)
- Demande de dérogation (si enfant hors commune)

Le dossier complet est à transmettre au Service Scolaire de la Mairie.

IMPORTANT : L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après réception du courrier d'affectation qui sera à remettre au Directeur de l'école concernée.

Fait à _____

Le _____

